



Conclusions du débat sur les élections européennes de mai 2019

La réunion du Comité directeur du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) s'est tenue à Mamaia, en Roumanie, les 11 et 12 juin 2019. A l'issue d'un débat sur les résultats des élections au Parlement européen, les membres du Comité directeur ont conclu ce qui suit :

1. Du 23 au 26 mai 2019, plus de 400 millions d'électeurs européens se sont rendus aux urnes pour élire les nouveaux membres du Parlement européen. Ces élections ont enregistré un taux de participation record de près de 51%, le plus élevé depuis la première élection directe en 1979, et supérieur à 50% dans la moitié des Etats membres. Néanmoins, beaucoup reste à faire pour impliquer le public dans l'exercice de la participation démocratique.
2. À l'issue des élections, le Parlement européen est marqué par une plus grande pluralité dans sa composition, avec une incidence certaine sur le travail législatif de l'Union européenne.
3. La proportion de femmes au sein de l'hémicycle augmente, passant de 36% à 40%.

Nous, les membres du Comité directeur appelons :

1. À un intérêt accru des citoyens pour l'Europe, l'UE et son impact sur la vie quotidienne. Une attention particulière doit être accordée à la jeunesse et à leurs modes de communication préférés.
2. A donner suite à la reconnaissance, par le Parlement européen, du rôle essentiel des collectivités locales dans la préparation, la conception, le financement et la mise en œuvre des politiques européennes ; et à renforcer significativement leur rôle dans l'élaboration des futures politiques de l'UE.
3. Les membres du nouveau Parlement européen à conserver une approche constructive sur l'élaboration du cadre financier pluriannuel et de la législation pertinente, en encourageant l'intégration des Objectifs de Développement Durable.
4. À pourvoir les postes clés du Parlement européen de manière équilibrée entre les femmes et les hommes
5. Le Parlement européen à garantir une composition équilibrée de la prochaine Commission européenne.

Nous confirmons notre volonté d'être un partenaire stratégique du Parlement européen, comme indiqué dans la résolution du PE de juillet 2018, en particulier sur les questions impactant nos territoires, et nous nous réjouissons à la perspective d'une coopération fructueuse pour les cinq prochaines années au bénéfice des citoyens européens.